

Séance ordinaire du 28 novembre 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-huit novembre deux mille vingt-trois à neuf heures deux, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-10-52

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 28 novembre 2023.

CE-2023-10-53

Besoin de main-d'œuvre à la Direction de l'entretien des infrastructures
[Document d'aide à la décision GCH-2023-122](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction de l'entretien des infrastructures, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2023-122, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pouvoir tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2023-10-54

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par le Groupe scout de St-Jean-Chrysostome (district Rive-Sud/Beauce) inc. et Les sentiers la balade de Lévis inc. auprès de la Commission municipale du Québec (immeuble situé au 705-705A, rue du Moulin-Larochelle, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision DAJSC-2023-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par le Groupe scout de St-Jean Chrysostome (district Rive-Sud/Beauce) inc. et Les sentiers la balade de Lévis inc. (CMQ-58924-003) inc., concernant leur immeuble situé au 705-705A, rue du Moulin-Larochelle, Lévis (QC) G6Z 1X6, et d'aviser la Commission municipale du Québec que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2023-10-55

Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, d'une valeur excédant 200 \$

[Document d'aide à la décision GRE-2023-037](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2023-037, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce registre à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2023-10-56

Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du personnel d'un cabinet, d'une valeur excédant 200 \$

[Document d'aide à la décision GRE-2023-038](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage du personnel d'un cabinet, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2023-038, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce registre à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2023-10-57

Renouvellement de l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec

[Document d'aide à la décision GRE-2023-042](#)

Il est résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec incluant le service offert par le Carrefour du capital humain, le tout pour la somme de 133 007,74 \$.

CE-2023-10-58**Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté**[Document d'aide à la décision GRE-2023-045](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2023-043, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2023-10-59**Aide financière au Patro de Lévis et financement afférent**[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-035](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière d'un montant de 25 000\$ au Patro de Lévis et d'affecter un montant de 25 000 \$ provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité.

CE-2023-10-60**Aides financières à des organismes de la communauté**[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-038](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-038, afin de permettre le déploiement de ce programme de polyvalence motrice pour les jeunes sportifs et sportives de la Ville, et ce, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2023-10-61**Dépôt de la liste des taxes impayées**[Document d'aide à la décision FIN-2023-053-R-1](#)

La liste des taxes impayées en tout ou en partie au 25 octobre 2023, est déposée, à titre d'information.

Il est résolu de déposer cette liste à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2023-10-62**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 19 octobre 2023**[Document d'aide à la décision FIN-2023-056](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 19 octobre 2023, est déposé, à titre d'information.

CE-2023-10-63**Dépôt des listes des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2023**[Document d'aide à la décision FIN-2023-057](#)

Les listes des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2023, sont déposées, à titre d'information.

CE-2023-10-64**Dépôt de la liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 31 octobre et de la liste des crédits additionnels pour la même période**[Document d'aide à la décision FIN-2023-058](#)

La liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 31 octobre 2023 et la liste des crédits additionnels pour la même période, sont déposées, à titre d'information.

CE-2023-10-65**Dépôt du rapport des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement des 25 septembre et 11 octobre 2023**[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-108](#)

Le rapport des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 25 septembre et 11 octobre 2023, est déposé, à titre d'information.

CE-2023-10-66**Projet de développement *Terrasses Chaudière* sur la route de la Rive (secteur Charny)**[Document d'aide à la décision BP-2023-011-R-1](#)

Il est résolu, pour les motifs mentionnés à la fiche de prise de décision BP-2023-011-R-1, de ne pas conclure, à ce stade-ci et pour le moment, d'entente relative à des travaux municipaux avec Construction Gély inc. pour le projet de développement *Terrasses Chaudière* sur la route de la Rive (secteur Charny).

CE-2023-10-67**Première option de renouvellement du contrat pour l'impression du journal municipal *Lévis'informe***[Document d'aide à la décision APP-2023-216](#)

Il est résolu de recommander d'exercer la première option de renouvellement du contrat pour l'impression du journal municipal *Lévis'informe* (contrat numéro 2023-50-08), incluant la préparation à la distribution postale, pour une dépense de 91 192,50 \$, avant TPS et TVQ, excluant l'indexation prévue aux documents d'appel d'offres, pour une durée d'un an, le tout conformément aux documents de l'appel d'offres et à la soumission produite par l'adjudicataire.

CE-2023-10-68**Modification du contrat relatif à la fourniture de services professionnels en actuariat pour les régimes de retraite**[Document d'aide à la décision APP-2023-231](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif à la fourniture de services professionnels en actuariat pour les régimes de retraite (appel d'offres 2020-55-51), attribué par la résolution CV-2020-05-57, adoptée le 24 août 2020, au montant estimé de 92 672 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification ne change pas la nature du contrat et constitue un accessoire à ce contrat, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-231.

CE-2023-10-69**Attribution du contrat relatif à la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'une étude paysagère sur le territoire de la ville**[Document d'aide à la décision APP-2023-233](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif à la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'une étude paysagère sur le territoire de la ville (demande de prix 2023-75-168), à Groupe A inc., au prix de 99 820 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-10-70**Attribution du contrat relatif à la fourniture de services professionnels pour la mise à jour du modèle hydraulique et du plan directeur du réseau d'eau potable**[Document d'aide à la décision APP-2023-234](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif à la fourniture de services professionnels pour la mise à jour du modèle hydraulique et du plan directeur du réseau d'eau potable (appel d'offres 2023-55-115), à Aqua data inc., pour une dépense estimée à 188 262 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-10-71**Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique**[Document d'aide à la décision APP-GI-2023-033](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 11 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision APP-GI-2023-033, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

CE-2023-10-72

Financement de la dépense relative à l’acquisition du lot 2 359 888 du cadastre du Québec (immeuble situé au 205, rue des Écureuils, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy) et acquisition de ce lot
[Document d’aide à la décision APP-GI-2023-034](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à l’acquisition du lot 2 359 888 du cadastre du Québec (immeuble situé au 205, rue des Écureuils, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy) au montant maximum de 278 300 \$, à même l’excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d’accepter la promesse de vente de ce lot, telle qu’elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision APP-GI-2023-034, et les frais relatifs à être assumés par la Ville et d’autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-10-73

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 06.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
